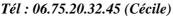


Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse

Section de l'Hérault



Snpes34@wanadoo.fr



Fédération Syndicale Unitaire

« Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines... »

Le 19.01.09

Des nouvelles du front (2) APPEL à LA GREVE LE 23 JANVIER

Jeudi 15, nous étions près de 59% des personnels de l'Hérault en grève, mobilisation la plus forte nationalement, même si partout ailleurs ont eu lieu des mouvements et des actions, contre les fermetures de services et de postes, contre le 100% pénal, et contre les orientations actuelles de la PJJ. Des départements peu mobilisés jusqu'ici sont rentrés en lutte.

Nous avons fait de cette journée:

- -un espace d'échanges entre nous, dans le cadre de l'occupation de la DD;
- -une journée d'actions: nous avons pu tracter au Tribunal puisqu'avait lieu l'audience solennelle ce jour-là, et nous avons obtenu l'engagement du président du TGI de nous recevoir à compter du 21 janvier pour que nous lui exprimions directement nos revendications; nous avons été nombreux à participer à la Conférence/Débat du CLEJ le soir, dont nous sommes à l'initiative; nous avons organisé une conférence de presse et l'un de nous a pu intervenir sur France Bleue à 18 heures.

L'AG des grévistes a décidé :

- de reconduire la grève au lendemain;
- d'entamer une grève administrative dès lundi 19, avec un texte à l'appui, jusqu'à ce que nous soyons entendus.

Vendredi 16, nous étions 39% des personnels du département toujours mobilisés. Nous avons appris par le Bureau National du SNPES qu'un CTPC allait se tenir le 23 Janvier pour que la Direction de la PJJ valide les fermetures de services et les orientations actuelles. Nous avons donc décidé d'être en grève ce jour-là, puisque le 29 janvier, tout serait déjà trop tard pour la PJJ. La Région Parisienne a pris la même décision.

Les collègues du FAE ont décidé d'exiger des moyens de la part de la DD pour couvrir les nuits et d'être indemnisés pour les effectuer. Depuis quatre mois, ils fonctionnent tant bien que mal et sont en voie..d'épuisement. (Je nous rappelle qu'ils assument seuls sur le 34 la mission d'hébergement collectif de la PJJ, et que notre demande d'un second hébergement est restée

lettre morte à ce jour.) Ils ne prendront plus leurs services à compter du 23 janvier si rien ne change.

Dans le contexte actuel, la soumission serait la solution la plus déprimante pour les mois à venir. Tant que nous serons actifs, nous pourrons continuer à porter des valeurs d'Education dignes de ce nom, et à défendre une Protection Judiciaire de la Jeunesse en résistant contre un projet de société sécuritaire qui se fout de l'Education. Tant que nous serons actifs, nous essayerons au moins de défendre nos droits car nous sommes des professionnels, pas des pions.

TOUS EN GREVE LE 23 JANVIER!!!!

Nous irons ce jour-là à Toulouse à la DIR manifester notre opposition. Rendez-vous à 8h30 à Près d'Arènes pour le covoiturage. Il est plus qu'urgent que nous soyons nombreux et mobilisés. Nous appelons les collègues des autres départements à nous rejoindre pour former une délégation inter-régionale. Nous appelons les collègues indécis ou découragés à nous rejoindre, parce qu'après l'heure c'est plus l'heure. Nous appelons les collègues réfractaires à nous en parler...

Pour les anciens et futurs grévistes. Cécile.